

Décision de représentation n°5/GHT Léman Mont Blanc

Présidence de la conférence territoriale de dialogue social du GHT Léman Mont Blanc

Vu le Décret n° 2016-524 du 27 avril 2016 relatif aux groupements hospitaliers de territoire ;

Vu l'Arrêté de nomination du Centre National de Gestion en date du 27 juillet 2018 portant nomination de Monsieur Didier RENAUT dans l'emploi de Directeur Général du Centre Hospitalier Alpes Léman ;

Vu l'Arrêté 2016-2495 fixant la composition du GHT Léman Mont Blanc ;

Vu la Convention constitutive du GHT Léman Mont Blanc du 30 juin 2016 validée par l'ARS le 1^{er} septembre 2016 en son article 14 ;

Vu la proposition du Comité stratégique du 16 octobre 2018 ;

Le Directeur de l'établissement support du GHT Léman Mont Blanc désigne:

Mr Jean-Rémi RICHARD, Directeur des Hôpitaux du Pays du Mont Blanc, comme Président de la Conférence territoriale de dialogue social du GHT Léman Mont Blanc,

Fait à Contamine sur Arve,
Le 5 novembre 2018

**Le Directeur de l'établissement support du GHT Léman Mont Blanc,
Président du Comité stratégique du GHT Léman Mont-Blanc.**

Didier RENAUT

Destinataires :

Directeurs des établissements du GHT Léman Mont Blanc

L'intéressé.



Le Directeur
CENTRE HOSPITALIER
ALPES LÉMAN